

Par délibération n°127/2022 du 7 juillet 2022, le Conseil Communautaire a décidé d'amorcer l'harmonisation des tarifs de l'eau et de l'assainissement sur le secteur de la Roya et a voté l'instauration d'un forfait transitoire en attendant la pose des compteurs. Ce forfait est basé, pour l'ensemble des usagers, sur une consommation de 120m³ avec un prix du m³ fixé à 1€ hors redevance et TVA.

Cet ajustement des tarifs peut être important pour certains foyers au regard de leurs revenus, un dispositif d'aide « Chèque eau » est mis en place en collaboration avec les CCAS et mairies concernées.

1. Pour être bénéficiaire, vous devez :

- Payer un service d'eau et d'assainissement :
 - Soit en tant qu'abonné ;
 - Soit par le biais de vos charges locatives.
- Ne pas avoir bénéficié d'une autre aide (FSL eau ou logement) ;
- Le coût du forfait annuel représente au moins à 2% de vos revenus annuels :
 - Entre 2 et 5% une aide de 30% de la facture sera accordée ;
 - Au-delà de 5%, une aide de 50% de la facture sera accordée.

Sont exclus du dispositif d'accompagnement et d'aide personnalisé « chèque eau » les pénalités de retard et les frais de mise en service ou de résiliation.

Ce dispositif est entré en vigueur en octobre 2022 et s'arrêtera automatiquement lorsque votre commune sera équipée de compteurs.

2. Pour constituer votre dossier, vous devez :

- Retirer le dossier de demande d'aide auprès de la régie de l'eau directement dans les locaux ou par mail (regie-eau@carf.fr) ou www.riviera-francaise.fr ;
- Déposer votre dossier avec les pièces justificatives auprès de la régie de l'eau directement dans les locaux ou par mail (regie-eau@carf.fr).

Le dossier de demande est valable pour l'année civile : les dossiers de demande devront être déposés entre le 1er janvier et le 31 mars, et seront valables pour l'année en cours. Toute demande parvenue après le 31 juillet ne pourra être instruite et appliquée que sur la facture du second semestre (avril à septembre).

3. Pièces à joindre impérativement au présent formulaire complété :

- Dernière facture d'eau – Recto/Verso ou le dernier décompte individuel de charges
- Pièce d'identité
- Avis d'imposition sur les revenus du foyer en N-2 (par ex. avis d'imposition 2025 sur les revenus de 2024 - toutes les pages)
- Justificatif des aides sociales perçues

Après vérification et instruction, vous recevezz un courrier de la CARF vous indiquant si vous êtes éligible ou non au dispositif.

Exemple d'éligibilité au dispositif

- Je paye un service d'eau et d'assainissement sur une commune de la Roya
- Je ne bénéficie pas d'une autre aide au paiement de ma facture
- Le revenu fiscal de mon foyer est de 15 000€

Ma facture est de 311 € TTC,

LE CALCUL A REALISER EST LE SUivant : 311/15 000 soit 2,07%

Le montant de ma facture représente 2,07% de mon revenu annuel. Après constitution du dossier, je pourrai bénéficier d'une aide correspondant à 30% de ma facture soit 93,30 €

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (CARF) afin de documenter le respect du RGPD. La base légale du traitement est la mission d'intérêt public.

Les données collectées sont réservées à la CARF pour documenter le dispositif « chèque eau ».

Les données sont conservées jusqu'à la fin du dispositif « chèque eau ». Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Consulter le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le référent RGPD de la collectivité : rgrpdcarf@carf.fr

Vous pouvez également contacter notre DPO : SICTIAM-dpo@sictiam.fr.

Si vous estimatez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.



Identification du demandeur

Madame, Mademoiselle, Monsieur (*Rayer les mentions inutiles*)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél. : Email :

Logement

Type habitat : Groupé Individuel Logement social

Catégorie : Locataire Colocation Hébergé Propriétaire

Composition du Foyer

Situation familiale : Célibataire Marié (e) Pacsé (e) En concubinage Divorcé(e) Séparé (e)
 Veuf/Veuve

	Nom	Prénom	Né(e) le
Madame			
Monsieur			
1			
2			
3			
4			
5			

Paiement de ma consommation d'eau

J'ai un abonnement eau auprès de la CARF

Si oui, n° d'abonné :

Je paye de l'eau dans mes charges

Si oui, indiquer ci-dessous les coordonnées de votre bailleur :

Nom ou raison sociale :

Prénom :

Adresse :

Tél. : Email :

Percevez-vous, à ce jour, une ou plusieurs aides sociales (CAF, RSA, APL, allocations, etc.) ?

Oui

Non

Si oui, veuillez préciser :

Je certifie sur l'honneur ne pas avoir bénéficié d'une autre aide, notamment au titre du FSL eau ou logement.

Je certifie sur l'honneur que les renseignements indiqués et les pièces fournies sont exacts.
J'accepte que mes informations soient utilisées exclusivement dans le cadre de ma demande de chèque eau.

Fait à , le / / Signature :